

### TYPE DE FORMATION

Master, diplôme d'État bac+5

Formation en alternance :  
contrat d'apprentissage ou de  
professionnalisation

### DURÉE DE LA FORMATION

2 ans

### EFFECTIF ATTENDU

30 étudiants/année (CFA ES Banque)  
20 étudiants/année (CFA du Crédit  
Mutuel Alliance Fédérale)

### PRÉ-REQUIS

Un Bac+3 minimum est exigé pour  
candidater en Master 1.

Compte tenu qu'il s'agit d'une  
formation par alternance sur une  
durée de deux ans, l'admission des  
candidats extérieurs directement  
en Master 2 ne se fait qu'à  
titre exceptionnel, si un des  
établissements partenaires propose  
des contrats d'apprentissage ou de  
professionnalisation de niveau M2.  
Pour les étudiants inscrits dans ce  
Master 1, le passage en Master 2  
se fait naturellement si la première  
année de Master a entièrement été  
validée et si la banque partenaire en  
est d'accord.

**N.B. : La signature d'un contrat de  
travail (contrat d'apprentissage ou  
contrat de professionnalisation)  
conditionne l'intégration  
du candidat dans la filière.**

Formation conçue par Nantes  
Université et l'École Supérieure de la  
Banque, dispensée par IAE Nantes,  
l'ES Banque de Nantes et le CFA du  
Crédit Mutuel Alliance Fédérale.



### OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'objectif du dispositif de formation en alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation) est de former des conseillers gestionnaires de clientèle sur le marché des « professionnels », qui soient polyvalents et évolutifs à l'issue de ces formations.

La polyvalence résulte de la place accordée aux matières à dominante financière et juridique, de l'ouverture vers les techniques de communication-négociation et des enseignements garantissant une bonne culture générale économique.

La capacité à évoluer découle du fait que le contrat en alternance, véritable contrat de travail, constitue une clé d'entrée de première importance pour un recrutement ultérieur dans l'établissement financier partenaire. L'évolution vers l'emploi s'en trouve donc facilitée. L'évolution découle également du fait que la formation donne de nombreux atouts pour une orientation vers d'autres métiers à vocation commerciale ou d'encadrement dans la banque.

Les outils techniques indispensables à l'exercice de ces métiers seront acquis progressivement, grâce à la proximité du département Banque Finance Économie, de l'École Supérieure de la Banque (ex CFPB) et du CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale avec les entreprises bancaires et financières. Les enseignements, en prise avec les exigences et les réalités des établissements financiers sont définis en partenariat. La technicité découle également de l'animation conjointe des enseignements par le département Banque Finance Économie, l'École Supérieure de la Banque et le CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale ainsi que de la présence régulière en entreprise.



### DÉBOUCHÉS

À l'issue de cette formation, les étudiants pourront occuper des postes de **conseillers gestionnaires de clientèle professionnels**, des métiers où les recrutements et la mobilité sont les plus importants dans la banque de détail. Le conseiller gestionnaire de clientèle a pour rôle de contribuer efficacement à la rentabilité de l'agence en développant un portefeuille de clientèle. Il connaît les produits bancaires, sait entrer en contact avec la clientèle, propose des prestations en relation avec les attentes des clients, entretient la confiance, négocie les conditions, mesure les performances et sait travailler en équipe.



### PARTENARIATS

Le parcours Banque en alternance a été créé en 2001 à l'initiative de l'Institut Universitaire Professionnalisé Banque Finance (IUP), de l'École Supérieure de la Banque (CFPB), du CFA Banque Finance et des banques de la région des Pays de la Loire. Cette formation conduit à un véritable partenariat entre Nantes Université et la profession bancaire. Elle est désormais ouverte au CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale dans le cadre d'un véritable partenariat. Les établissements bancaires partenaires proposent chaque année aux futurs « étudiants apprentis » des contrats de travail leur permettant d'intégrer la formation. Le CFA du Crédit Mutuel Alliance Fédérale accueille un groupe spécifique qui suit la mise en pratique au sein d'agences du CIC ou des caisses de Crédit Mutuel.



### ORGANISATION

La formation, sur une durée de deux ans, est bâtie sur des séquences de deux semaines d'enseignement alternant avec des périodes de deux semaines consécutives en entreprise. Le programme prévoit 19 semaines d'enseignement (y compris les travaux d'étude et de recherche), les autres semaines étant consacrées à l'activité en entreprise. Les enseignements sont dispensés à l'IAE Nantes et à l'École Supérieure de la Banque ou dans les locaux du Crédit Mutuel Alliance Fédérale pour le groupe CM-CIC.

 ENSEIGNEMENTS

MASTER 1 (60 ECTS)	451h
<b>Finance</b> Marchés d'actions ; Marchés des taux d'intérêt	35h
<b>Pilotage des formations</b> Théorie des organisations ; Contrôle de gestion ; Comptabilité bancaire	56h
<b>Communication et informatique</b> Informatique ; Anglais	28
<b>Méthodologie</b> Méthodologie du mémoire et mise en situation	7h
<b>Économie bancaire</b> Théorie de la banque et régulation ; Macroéconomie financière	28h
<b>Management de la banque</b> Management ; Stratégie et prospective	28h
<b>Outils bancaires</b> Fiscalité ; Droit de la famille	28h
<b>Bloc professionnel</b> Intégrer les différentes dimensions de la relation client ; Intégrer la satisfaction du client à chaque moment de la relation ; Identifier et proposer des solutions de banque-assurance appropriées aux projets du client ; Accompagner le client dans ses événements de vie ; Utiliser l'environnement réglementaire comme levier de gestion des risques ; Développer la vigilance aux risques opérationnels ; Développer son portefeuille et contribuer à la stratégie de la banque ; Se familiariser avec les grandes tendances de la transformation numérique des banques	238h
<b>Projet tuteuré</b> Projet tuteuré	3h

MASTER 2 (60 ECTS)	447h30
<b>Gestion</b> Analyse financière ; Gestion et mesure du risque de crédit	42h
<b>Économie de la banque</b> Modélisation de la firme bancaire ; Statistique et analyse de données ; Produits financiers dérivés et structurés	42h
<b>Droit</b> Droit des sociétés ; Droit des procédures collectives ; Droit pénal de la banque	52h30
<b>Informatique et langues</b> Informatique bancaire ; Anglais bancaire	14h
<b>Méthodologie</b> Méthodologie du mémoire et mise en situation	7h
<b>Systèmes d'information, gestion de la relation client et bloc professionnel</b> Bloc 1 : Réaliser le diagnostic d'un portefeuille clients ; Construire et mettre en œuvre un plan d'action commercial élaboré ; Journée d'accompagnement sur l'examen Bloc 2 : Analyser les risques économiques et financiers des professionnels ; Se positionner sur la conduite à tenir en matière d'engagements Bloc 3 : Conduire un entretien avec un professionnel ; Proposer des solutions globales banque et assurances adaptées à a situation et aux besoins du professionnel Concrétiser des solutions bancaires avec un client professionnel Spécialité "Gestion Privée" : Appréhender la gestion patrimoniale ; Pratiquer la gestion patrimoniale	287h
<b>Projet tuteuré</b> Projet tuteuré	3h

 MODALITÉS D'ACCÈS :  
CANDIDATURE

L'accès repose sur l'examen d'un **dossier** accessible à partir de février sur la plateforme nationale monmaster.gov.fr.

**Date limite de dépôt du dossier de candidature** : fin mars.

Les étudiants retenus ont ensuite à **négoier leur candidature auprès des banques partenaires** (mi-mai à fin-juin). L'accès aux banques est facilité par une liste d'établissements présentée aux candidats. La décision définitive de la banque d'accueil doit parvenir au candidat et au département Banque finance économie, au plus tard, fin juin.

Compte tenu qu'il s'agit d'une formation par apprentissage sur une durée de deux ans, l'admission des candidats extérieurs directement en Master 2 ne se fait qu'à titre exceptionnel, si un des établissements partenaires propose des contrats d'apprentissage ou de professionnalisation de niveau M2.

 FRAIS D'INSCRIPTION

Formation en alternance

Les étudiants inscrits dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'un contrat de professionnalisation ne sont pas redevables des droits universitaires.

Les étudiants inscrits en contrat d'apprentissage doivent régler une contribution vie étudiante et campus (CVEC) auprès du CROUS : 103€ en 2024.

 CONTACTS

Responsables pédagogiques :

M1 : Zakaria Moussa - zakaria.moussa@univ-nantes.fr

Assistante de formation :

Gwendoline Legault - contact-m1-ccpro@univ-nantes.fr  
Tél. +33 (0)2 40 14 17 24

Contact apprentissage :

École Supérieure de la Banque - Tél. +33 (0)2 40 48 79 00  
CFA Crédit Mutuel Alliance Fédérale - Tél. +33 (0)2 40 12 99 15

[www.univ-nantes.fr/iae/formations](http://www.univ-nantes.fr/iae/formations)